



MÉTROPOLE
EUROPÉENNE DE LILLE

Synthèse des Comptes Administratifs (CA) 2022 consolidés (Annexe n°3)

Sommaire :

Introduction : Contexte

- I. La structure des comptes administratifs 2022 consolidés
- II. La déclinaison par politique publique

Les retraitements mis en œuvre afin d'assurer la comparabilité des exercices

Afin d'assurer la comparabilité entre le CA 2021 et le CA 2022, il est proposé de neutraliser les éléments exceptionnels identifiés sur ces deux exercices. Ainsi, à cette fin, dans la première partie de ce rapport, est présenté un CA 2021 retraité des éléments suivants :

- 1/ Des **impacts de la crise sanitaire** induite par le COVID 19 qui regroupent à la fois les mesures d'accompagnement du territoire et de traitement des conséquence sur les contrats de la MEL mais également des régularisation de recettes non perçues par la MEL en 2020 ou 2021.

	Dépenses de fonctionnement		
	2021	2022	Ecart entre les CA 2021 et 2022 *
Dépenses de protection (masques...), d'accompagnement du CHR, centres de vaccination	0,1 M€	0,0 M€	-0,1 M€
Plan d'urgence (dont soutien CFE)	1,1 M€	0,0 M€	-1,1 M€
Plan de relance (dont fonds de rebond)	17,4 M€	0,0 M€	-17,4 M€
Impacts contrats délégués	6,9 M€	8,7 M€	+ 1,8 M€
Taxe de séjour - Décalage de reversements 2020-2021	0,0 M€	0,0 M€	- €
Versement mobilité - Décalage de reversements 2020-2021	0,0 M€	0,0 M€	- €
SOUS TOTAL IMPACTS CRISE SANITAIRE (1)	25,5 M€	8,7 M€	-16,8 M€

	Recettes de fonctionnement		
	2021	2022	Ecart entre les CA 2021 et 2022 *
	0,4 M€	0,0 M€	-0,4 M€
	0,0 M€	0,0 M€	- €
	0,0 M€	0,0 M€	- €
	10,3 M€	28,7 M€	+ 18,5 M€
	0,0 M€	1,0 M€	+ 1,0 M€
	0,0 M€	5,6 M€	+ 5,6 M€
	10,6 M€	35,3 M€	+ 24,7 M€

* montant à retraiter pour assurer la comparabilité

Les retraitements mis en œuvre afin d'assurer la comparabilité des exercices

- 2/ Des **éléments exceptionnels** ou de traductions d'ajustements de méthodes comptables:

	Dépenses de fonctionnement		
	2021	2022	Ecart entre les CA 2021 et 2022 *
Rattrapage comptable de taxes foncières	11,5 M€	0,0 M€	-11,5 M€
Recettes de la politique déchets ménagers en rattrapage des années précédentes	0,0 M€	0,0 M€	- €
Assurances - indemnités (dont CVO pour 4,16M€)	0,0 M€	0,0 M€	- €
Autres ajustements comptables	0,0 M€	0,0 M€	- €
SOUS TOTAL ELEMENTS EXCEPTIONNELS (2)	11,5 M€	0,0 M€	-11,5 M€

	Recettes de fonctionnement		
	2021	2022	Ecart entre les CA 2021 et 2022 *
	0,0 M€	0,0 M€	- €
	0,0 M€	14,0 M€	+ 14,0 M€
	0,0 M€	5,9 M€	+ 5,9 M€
	0,0 M€	3,9 M€	+ 3,9 M€
	0,0 M€	23,8 M€	+ 23,8 M€

La synthèse de ces retraitements est reprise dans le tableau ci-après.

RETRAITEMENTS A OPERER SUR LE CA 2021 (1+2)	37,0 M€	8,7 M€	-28,3 M€
CA 2021 (3)			1 164,0 M€
CA 2021 RETRAITE (1+2+3)			1 135,7 M€

10,6 M€	59,1 M€	+ 48,5 M€
		1 525,9 M€
		1 574,4 M€

* montant à retraiter pour assurer la comparabilité

Un compte administratif consolidé de 1 851 M€

LES MASSES BUDGETAIRES 2022

Le compte administratif (CA) 2022 de la MEL se caractérise par :

- Une progression de l'épargne brute de +20M€ avec des recettes de gestion en hausse de +60,7M€ et des dépenses de gestion en augmentation de +43,3M€ (du fait de l'impact décalé du choc d'inflation qui se matérialise pleinement en 2023).
- Une progression des dépenses d'équipement de +120,4M€ pour atteindre 504,1 M€ (soit un taux de réalisation de plus de 83% par rapport au budget primitif).
- Une augmentation du recours à l'emprunt : +130,5M€ par rapport à 2021. Sur 2022, l'encours de dette a ainsi augmenté de +29,9M€ pour s'établir à 1313,2M€ à fin 2022.

En conséquence de l'amélioration de l'épargne, la capacité de désendettement s'améliore de 0,8 ans pour atteindre 3,1 années.

BUDGETS CONSOLIDES	CA 2021	CA 2021 retraité	CA 2022	Evolution CA 2022 / CA 2021 retraité	
				en M€	en %
TOTAL RECETTES DE GESTION	1 525,9 M€	1 574,4 M€	1 635,1 M€	+ 60,7 M€	+ 3,9%
Dépenses de gestion	1 164,0 M€	1 135,7 M€	1 179,0 M€	+ 43,3 M€	+ 3,8%
EPARGNE DE GESTION	361,9 M€	438,7 M€	456,0 M€	+ 17,4 M€	+ 4,0%
Frais financiers nets	31,7 M€	31,7 M€	29,0 M€	-2,7 M€	- 8,4%
EPARGNE BRUTE	330,2 M€	407,0 M€	427,0 M€	+ 20,0 M€	+ 4,9%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 196,0 M€	1 167,7 M€	1 208,4 M€	+ 40,6 M€	+ 3,5%
Capital de la dette	156,4 M€	156,4 M€	138,6 M€	-17,9 M€	- 11,4%
EPARGNE NETTE	173,7 M€	250,6 M€	288,4 M€	+ 37,9 M€	+ 15,1%
Dépenses d'équipement	383,7 M€	383,7 M€	504,1 M€	+ 120,4 M€	+ 31,4%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	540,2 M€	540,2 M€	642,7 M€	+ 102,5 M€	+ 19,0%
Recettes d'équipement	130,7 M€	130,7 M€	109,1 M€	-21,6 M€	- 16,5%
Emprunts	38,0 M€	38,0 M€	168,5 M€	+ 130,5 M€	+ 343,5%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	168,7 M€	168,7 M€	277,6 M€	+ 108,9 M€	+ 64,5%
MASSES BUDGETAIRES GLOBALISEES	1 736,2 M€	1 707,9 M€	1 851,0 M€	+ 143,1 M€	8,4%
Taux d'autofinancement sur CA	45%	65%	57%		
Encours de la dette au 31/12	1 283,3 M€	1 283,3 M€	1 313,2 M€		
Capacité de désendettement en années	3,9	3,2	3,1		
Provisions	4,1 M€	4,1 M€	23,9 M€		
Reprises provisions	2,6 M€	2,6 M€	8,0 M€		

Un compte administratif consolidé de 1 851 M€

Afin de compléter la lecture du CA 2022 et de disposer d'une vision des équilibres hors éléments exceptionnels et non structurels, l'exercice de retraitement a également été effectué sur l'exercice 2022.

Cela permet d'appréhender les niveaux réels d'épargne de l'exercice.

Hors éléments exceptionnels et non récurrents, l'épargne brute 2022 s'établit ainsi à 376,8M€ et la capacité de désendettement est de 3,5 années.

LES MASSES BUDGETAIRES 2022

BUDGETS CONSOLIDES	CA 2022	CA 2022 retraité
TOTAL RECETTES DE GESTION	1 635,1 M€	1 575,9 M€
Dépenses de gestion	1 179,0 M€	1 170,3 M€
EPARGNE DE GESTION	456,0 M€	405,6 M€
Frais financiers nets	29,0 M€	29,0 M€
EPARGNE BRUTE	427,0 M€	376,6 M€
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 208,4 M€	1 199,7 M€
Capital de la dette	138,6 M€	138,6 M€
EPARGNE NETTE	288,4 M€	238,0 M€
Dépenses d'équipement	504,1 M€	504,1 M€
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	642,7 M€	642,7 M€
Recettes d'équipement	109,1 M€	109,1 M€
Emprunts	168,5 M€	168,5 M€
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	277,6 M€	277,6 M€
MASSES BUDGETAIRES GLOBALISEES	1 851,0 M€	1 842,3 M€
Taux d'autofinancement sur CA	57%	47%
Encours de la dette au 31/12	1 313,2 M€	1 313,2 M€
Capacité de désendettement en années	3,1	3,5
Provisions	23,9 M€	23,9 M€
Reprises provisions	8,0 M€	8,0 M€

I. La structure du compte administratif

La MEL gère **7 budgets** (1 principal et 6 annexes) qui s'élèvent à 1 851M€ en montants consolidés. En agrégé, les dépenses atteignent 1 955M€. **92% de ces dépenses sont portées par le budget général et le budget annexe transports.**

Le budget général représente 68 % des masses budgétaires de la MEL et le budget annexe transports 24%.

Le poids du budget annexe assainissement est stable (6 % du budget).

La part des autres budgets annexes (eau, crématoriums, opérations d'aménagement et activités immobilières et économiques) est de 2%.

CA consolidés (masses réelles) en M€ hors ligne de trésorerie et provisions	CA 2021	CA 2021 retraité	CA 2022	CA 2022 / CA 2021 retraité	
				Evolution en M€	Evolution en %
Budget général	1 252,1 M€	1 235,3 M€	1 332,8 M€	97,5 M€	+ 7,9%
Investissement	386,8 M€	386,8 M€	451,3 M€	64,5 M€	+ 16,7%
Fonctionnement	865,3 M€	848,5 M€	881,5 M€	33,0 M€	+ 3,9%
Transports	442,8 M€	431,3 M€	464,8 M€	33,5 M€	+ 7,8%
Investissement	86,6 M€	86,6 M€	114,3 M€	27,7 M€	+ 31,9%
Fonctionnement	356,2 M€	344,7 M€	350,5 M€	5,8 M€	+ 1,7%
Assainissement	103,9 M€	103,9 M€	108,2 M€	4,3 M€	+ 4,1%
Investissement	41,2 M€	41,2 M€	44,5 M€	3,3 M€	+ 7,9%
Fonctionnement	62,7 M€	62,7 M€	63,7 M€	1,0 M€	+ 1,6%
Autres*	40,4 M€	40,4 M€	49,2 M€	8,8 M€	+ 21,8%
Investissement	29,3 M€	29,3 M€	37,0 M€	7,8 M€	+ 26,5%
Fonctionnement	11,1 M€	11,1 M€	12,2 M€	1,1 M€	+ 9,5%
TOTAL BP AGREGES	1 839,2 M€	1 810,8 M€	1 954,9 M€	144,1 M€	+ 8,0%
Investissement	543,9 M€	543,9 M€	647,1 M€	103,2 M€	+ 19,0%
Fonctionnement	1 295,3 M€	1 267,0 M€	1 307,9 M€	40,9 M€	+ 3,2%

* Budgets eau, crématorium, opérations d'aménagement, activités immobilières et économiques

TOTAL CA CONSOLIDES	1 736,2 M€	1 707,9 M€	1 851,0 M€	143,1 M€	+ 8,4%
Investissement	540,2 M€	540,2 M€	642,7 M€	102,5 M€	+ 19,0%
Fonctionnement	1 196,0 M€	1 167,7 M€	1 208,4 M€	40,6 M€	+ 3,5%

Les CA consolidés correspondent à la somme des 7 budgets, retraitée des subventions versées par le budget général aux budgets annexes, des remboursements entre budgets et des écritures de dettes équilibrées

I. La structure du compte administratif : les recettes de fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (Hors reprises de provisions)

	CA 2021	CA 2021 retraité	CA 2022	Evolution CA 2022/ CA 2021 retraité	
				en M€	en %
Recettes Fiscales	785,7 M€	792,3 M€	831,0 M€	+38,7 M€	4,9%
CFE	132,7 M€	132,7 M€	135,8 M€	+3,1 M€	2,3%
CVAE	101,0 M€	101,0 M€	102,5 M€	+1,5 M€	1,5%
TH	5,1 M€	5,1 M€	4,8 M€	-0,3 M€	-5,3%
FRACTION TVA EN SUBSTITUTION TH	117,7 M€	117,7 M€	129,0 M€	+11,3 M€	9,6%
TFPNB	1,8 M€	1,8 M€	1,7 M€	-0,1 M€	-5,3%
IFER	5,1 M€	5,1 M€	5,5 M€	+0,3 M€	6,7%
TEOM	143,8 M€	143,8 M€	149,6 M€	+5,8 M€	4,1%
TASCOM	13,1 M€	13,1 M€	12,9 M€	-0,3 M€	-2,0%
VERSEMENT MOBILITE (VM)	259,4 M€	265,0 M€	273,3 M€	+8,3 M€	3,1%
COMPENSATION VM	1,3 M€	1,3 M€	1,3 M€	+0,0 M€	0,0%
Taxe de séjour	4,0 M€	5,0 M€	6,6 M€	+1,6 M€	31,5%
TCFE	0,6 M€	0,6 M€	0,7 M€	+0,0 M€	4,2%
Gemapi	0,0 M€	0,0 M€	7,3 M€	+7,3 M€	/
Autres recettes fiscales	0,0 M€	0,0 M€	0,0 M€	/	/
Dotations (y cp FPIC)	382,2 M€	382,2 M€	381,3 M€	-0,9 M€	-0,2%
DGF	214,6 M€	214,6 M€	211,4 M€	-3,2 M€	-1,5%
Dotations réforme TP (FNGIR, DCRTP)	119,8 M€	119,8 M€	119,8 M€	-0,0 M€	0,0%
Compensations fiscales	26,1 M€	26,1 M€	26,9 M€	+0,8 M€	3,2%
Compensation exo cotisation mini CFE	4,8 M€	4,8 M€	5,4 M€	+0,6 M€	13,1%
FPIC	16,2 M€	16,2 M€	16,9 M€	+0,7 M€	4,6%
Autres dotations	0,7 M€	0,7 M€	0,9 M€	+0,1 M€	17,6%
Autres recettes de gestion	358,0 M€	399,9 M€	422,8 M€	+22,9 M€	5,7%
Redevance assainissement	85,4 M€	85,4 M€	84,2 M€	-1,3 M€	-1,5%
Recettes tarifaires transports	84,5 M€	84,5 M€	95,8 M€	+11,3 M€	13,4%
AC (Dépt et communes)	36,3 M€	36,3 M€	36,3 M€	/	/
Recettes diverses	151,0 M€	173,3 M€	187,0 M€	+13,7 M€	7,9%
Recettes liées à l'avenant COVID-CSP Transports	0,0 M€	19,6 M€	19,6 M€	/	/
Aide de l'Etat pour pertes de recettes (crise sanitaire)	0,8 M€	0,8 M€	0,0 M€	-0,8 M€	-100,0%
TOTAL RECETTES DE GESTION	1 525,9 M€	1 574,4 M€	1 635,1 M€	+60,7 M€	3,9%
Produits financiers	0,3 M€	0,3 M€	0,3 M€	/	/
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 526,2 M€	1 574,7 M€	1 635,4 M€	+60,7 M€	3,9%

Les recettes de fonctionnement sont en progression de +60,7M€ par rapport au niveau constaté en 2021, soit une hausse de +3,9%.

Cette augmentation s'explique par :

- le **dynamisme les recettes fiscales** (+38,7M€ soit +4,9%) portée par des retours à des niveaux d'évolution post-crise sanitaire comme pour le versement mobilité (+3,1%) et par l'effet de l'inflation (évolution de la TEOM, de la compensation TVA liée à la suppression de la taxe d'habitation, ...).

- **l'évolution des autres recettes de gestion** (+22,9M€), qui matérialise également un retour progressif à une situation post-crise sanitaire (hausse des recettes tarifaires transports qui cependant ne sont pas encore revenues au niveau de 2019, reprise des autres recettes de gestion dont parcs de stationnement).

En revanche, les **dotations** diminuent légèrement de -0,9M€ (-0,2%) par rapport à 2021.

Cela s'explique notamment par la baisse constante de la DGF (-3,2M€) constatée depuis plusieurs années, afin d'assurer une partie du financement de la péréquation nationale du bloc communal, qui est partiellement compensée par l'évolution des autres dotations.

I. La structure du budget : les recettes de fonctionnement

Les recettes fiscales s'établissent à 831M€ et progressent de + 38,7M€/CA 2021 retraité, soit +4,9%.

Le dynamisme de certaines recettes fiscales exposées à la hausse de l'inflation ou au retour à un niveau structurel suite aux impacts de la crise sanitaire sur les exercices 2020 et 2021 ont contribué à cette progression sensible en 2022.

Ainsi, la fraction de taxe sur la valeur ajoutée TVA, recette perçue pour la 2^{ème} année suite à la suppression de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales en 2021, a augmenté de **+11,3M€**.

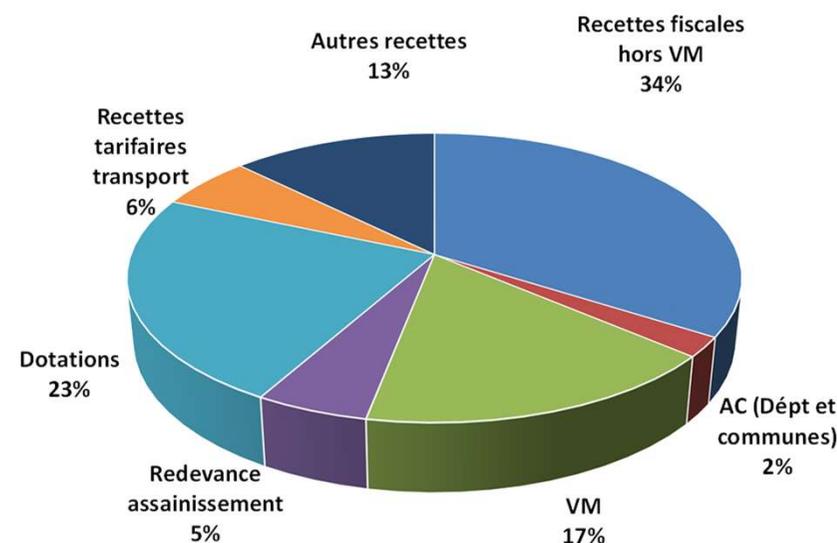
D'autres recettes fiscales ont également augmenté par rapport à 2021 : **+8,3M€** pour le versement mobilité (hors rattrapage pour 5,6M€ de versements non opérés en 2020 et 2021), **+5,8M€** pour la TEOM, **+3,1M€** pour la CFE, ou encore **+1,6M€** de taxe de séjour (hors rattrapage pour 1M€ de versements non effectués en 2020 et 2021 dans le cadre de la crise sanitaire).

En sus de cette dynamique, l'exercice 2022 a été marqué par la progression d'autres recettes de gestion de +22,9M€/CA retraité, soit +5,7%, dont certaines sont des recettes exceptionnelles sur cet exercice :

28,5M€ de recettes liées à des protocoles ou avenants de traitement des impacts de la crise sanitaire ont été perçues par la MEL : 19,6M€ pour la CSP transports et 8,9M€ pour l'exploitation des parcs de stationnement (versements de redevances suspendues sur 2021).

Sur la thématique des déchets, 38,4M€ de recettes ont été enregistrés en 2022 dont **18,1 M€** d'éléments exceptionnels (4,1M€ de prime d'assurance suite à un sinistre sur le CVO, 1,1M€ de régularisation de TVA et 12,9M€ liés au rattrapage des encaissements des recettes des éco-organismes au titre des exercices antérieurs).

Cette progression est également induite par la hausse des recettes tarifaires de la CSP transport (**+11,3M€** soit 95,8M€), mais qui restent à un niveau inférieur à celui constaté en 2019 (105,7M€).



I. La structure du compte administratif : les dépenses de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (Hors provisions)	CA 2021	CA 2021 retraité	CA 2022	Evolution CA 2022/ CA 2021 retraité	
Charges à caractère général	602,7 M€	591,2 M€	629,7 M€	+38,5 M€	+ 6,5%
Subventions - Participations	157,9 M€	141,1 M€	144,1 M€	+3,0 M€	+ 2,1%
Charges de personnel	150,8 M€	150,8 M€	154,9 M€	+4,1 M€	+ 2,7%
Reversements aux communes (AC/DSC)	245,8 M€	245,8 M€	246,2 M€	+0,4 M€	+ 0,1%
Dépenses diverses	6,7 M€	6,7 M€	4,0 M€	-2,7 M€	-39,8%
Total des dépenses de gestion	1 164,0 M€	1 135,7 M€	1 179,0 M€	+43,3 M€	+ 3,8%
Charges financières	32,0 M€	32,0 M€	29,3 M€	-2,7 M€	-8,4%
Total des dépenses de fonctionnement	1 196,0 M€	1 167,7 M€	1 208,4 M€	+40,6 M€	+ 3,5%

NB: La présentation par politique publique est réalisée en 2^{ème} partie du document.

Les **dépenses de gestion** évoluent de +43,3M€ (soit +3,8 %) par rapport au CA 2021 retraité. Hors retraitement, les dépenses augmentent de +15M€ par rapport à 2021 (soit +1,3%). Dans un contexte de choc d'inflation, ces évolutions restent mesurées et témoignent des efforts de maîtrise des dépenses de gestion mais également d'un effet différé du choc d'inflation sur 2023 du fait des modalités contractuelles d'indexation des grands contrats (à titre d'illustration, l'inflation enregistrée en 2022 se répercute sur la concession de service public de transports au 1^{er} janvier 2023).

Les **charges financières** ont diminué de -2,7M€ (soit -8,4%/CA 2021 retraité), en raison à la fois d'emprunts souscrits fin 2021 à des conditions basses de taux d'intérêts, d'un encours de dette moyen inférieur à celui de 2021 et par ailleurs peu exposé à la remontée des taux d'intérêts (encours à taux fixe à 84%). Pour 2023 et les années suivantes, la section de fonctionnement ne pourra plus bénéficier de charges financières en diminution du fait de l'effet combiné de l'augmentation prévisionnelle de la dette et de la remontée des taux d'intérêt qui impacteront les futures levées d'emprunt.

Au global, les dépenses de fonctionnement évoluent de +40,6M€ par rapport au CA 2021 retraité, soit +3,5%.

I. La structure du compte administratif : les dépenses de fonctionnement

Au sein de ces dépenses de gestion, les **charges à caractère général**, poste principal de dépenses (629,7M€), varient de +6,5% (+38,5M€). Deux politiques publiques concentrent près de 86% de ces dépenses :

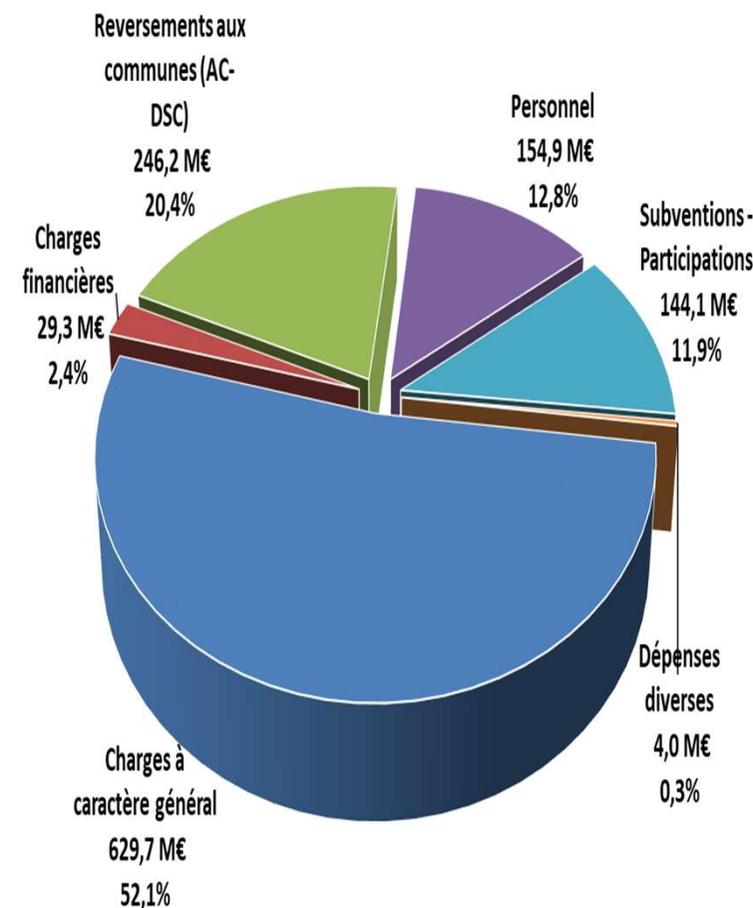
- Les transports et la mobilité pèsent 328,3M€ soit 52% des dépenses, dont 324,2M€ pour l'exploitation du réseau des transports,
- Les actions en lien avec l'environnement (climat, transition écologique, énergie, eau, assainissement, politique GEMAPI, résidus urbains, espaces naturels, agriculture) représentent 215,8M€ soit 34% du total, dont 165,9M€ pour la politique de collecte et de traitement des déchets et 43,2M€ pour celle de l'assainissement et de l'eau.

Les **dépenses de personnel** (154,9M€, 13% des dépenses) varient de +4,1M€ (soit +2,7%). Cette augmentation résulte principalement de la hausse du point d'indice de la fonction publique de 3,5 % depuis le 1^{er} juillet 2022, du Glissement Vieillesse Technicité (avancements d'échelons, de grades, promotions internes), des impacts des mesures réglementaires, de la monétisation du compte épargne temps (CET), du renforcement de la politique d'apprentissage et du pourvoi de postes supplémentaires afin de mettre en œuvre les projets.

Les **subventions et participations** (144,1M€, +3M€) représentent 12% des dépenses de fonctionnement. Outre le financement du SDIS pour 48,2M€, les subventions ont contribué aux actions en faveur de l'économie, l'emploi et la recherche pour 24,4M€. Les politiques culturelle et de soutien au tourisme ont mobilisé 19,5M€, la politique sport et jeunesse 11,9M€ et l'accompagnement du logement et de l'habitat 10,3M€.

Les **versements aux communes** représentent 246,2M€ soit 20% des dépenses de fonctionnement et ont connu une légère hausse (+0,4M€).

Les versements comprennent 219,2M€ d'attribution de compensation (AC) et 26,9M€ de dotation de solidarité communautaire (DSC).



Les **frais financiers** bruts s'élèvent à 29,3M€ et diminuent de -2,7M€ (-8,4%).

Les **autres dépenses** représentent 4M€, et sont en diminution de -2,7M€ par rapport au CA 2021 retraité.

I. La structure du compte administratif : les dépenses d'investissement

504 M€ de dépenses d'investissement (hors amortissement de la dette) en 2022

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	CA 2021	CA 2022	Poids relatif	Evolution CA 2022 / CA 2021	
Subv. d'équipement versées	58,9 M€	84,8 M€	13%	+ 25,9 M€	+ 43,9%
Etudes	25,6 M€	29,5 M€	5%	+ 3,9 M€	+ 15,1%
Immobilisations corporelles	49,3 M€	54,9 M€	9%	+ 5,6 M€	+ 11,4%
Travaux	216,0 M€	303,9 M€	47%	+ 87,9 M€	+ 40,7%
Avances de trésorerie consolidable	19,4 M€	13,9 M€	2%	-5,5 M€	- 28,2%
Dépenses diverses (hors dette)	14,5 M€	17,1 M€	3%	+ 2,5 M€	+ 17,5%
Total des dépenses d'investissement hors dette	383,7 M€	504,1 M€	78%	+ 120,4 M€	+ 31,4%
Emprunts	156,4 M€	138,6 M€	22%	-17,9 M€	- 11,4%
Total des dépenses d'investissement	540,2 M€	642,7 M€	100%	+ 102,5 M€	+ 19,0%

La présentation de ces dépenses par politique publique est détaillée par commission dans la partie II : « Le soutien aux politiques publiques. »

Les dépenses d'équipement progressent de +120,4M€ par rapport à 2021 soit +31,4% et représentent 504,1M€ (correspondant à un taux de réalisation de plus de 83%/BP).

L'amortissement du capital de la dette diminue de 17,9M€ par rapport au CA 2021 pour s'établir à 138,6M€, ce qui représente en volume 22% des dépenses d'investissement. Cette diminution s'explique par un remboursement temporaire en 2021 de 30 M€ sur des emprunts revolving.

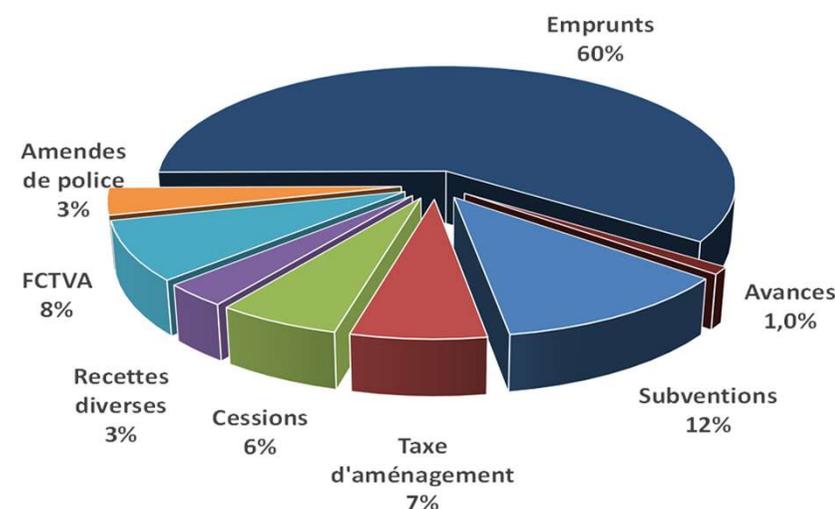
Les dépenses d'investissement hors dette du **budget général** représentent 74% des dépenses d'équipement, soit 370,8M€.

13% des dépenses d'équipement sont portées par le **budget annexe transports** (66,5M€). Le **budget annexe assainissement** représente 7% des dépenses d'investissement hors dette pour un montant de 34,3M€. Les autres budgets annexes portent 6% (soit 32,5M€) des dépenses d'équipement dont 26,3M€ pour le budget eau.

I. La structure du compte administratif : les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement (109 M€ - hors dette et épargne) financent 22% des dépenses d'équipement (dépenses d'investissement hors dette)

RECETTES D'INVESTISSEMENT	CA 2021	CA 2022	Evolution	
			CA 2022 / CA 2021	
			en M€	en %
Subventions - Participations	22,8 M€	33,0 M€	10,2 M€	+ 44,6%
Produits des cessions d'immobilisations	33,4 M€	16,7 M€	-16,7 M€	-50,0%
Recettes diverses	14,8 M€	8,8 M€	-6,0 M€	-40,5%
Sous total - Recettes d'investissement liées aux politiques publiques	70,9 M€	58,4 M€	-12,5 M€	-17,6%
FCTVA et récupérations de TVA	22,8 M€	22,2 M€	-0,6 M€	-2,5%
Amendes de police	7,6 M€	10,0 M€	2,4 M€	+ 31,9%
Taxe d'aménagement	29,4 M€	18,5 M€	-11,0 M€	-37,3%
Sous total - Autres recettes d'investissement	59,8 M€	50,7 M€	-9,1 M€	-15,2%
Total des recettes d'investissement hors emprunt	130,7 M€	109,1 M€	-21,6 M€	-16,5%
Emprunts	37,5 M€	165,7 M€	128,2 M€	+ 341,9%
Avance remboursable de l'Etat pour perte de recettes transport	0 M€	0 M€	0,0 M€	
Avances remboursable de l'agence de l'eau	0,5 M€	2,8 M€	2,3 M€	+ 468,5%
Total emprunt	38,0 M€	168,5 M€	130,5 M€	+ 343,5%
Total des recettes d'investissement	168,7 M€	277,6 M€	108,9 M€	+ 64,5%

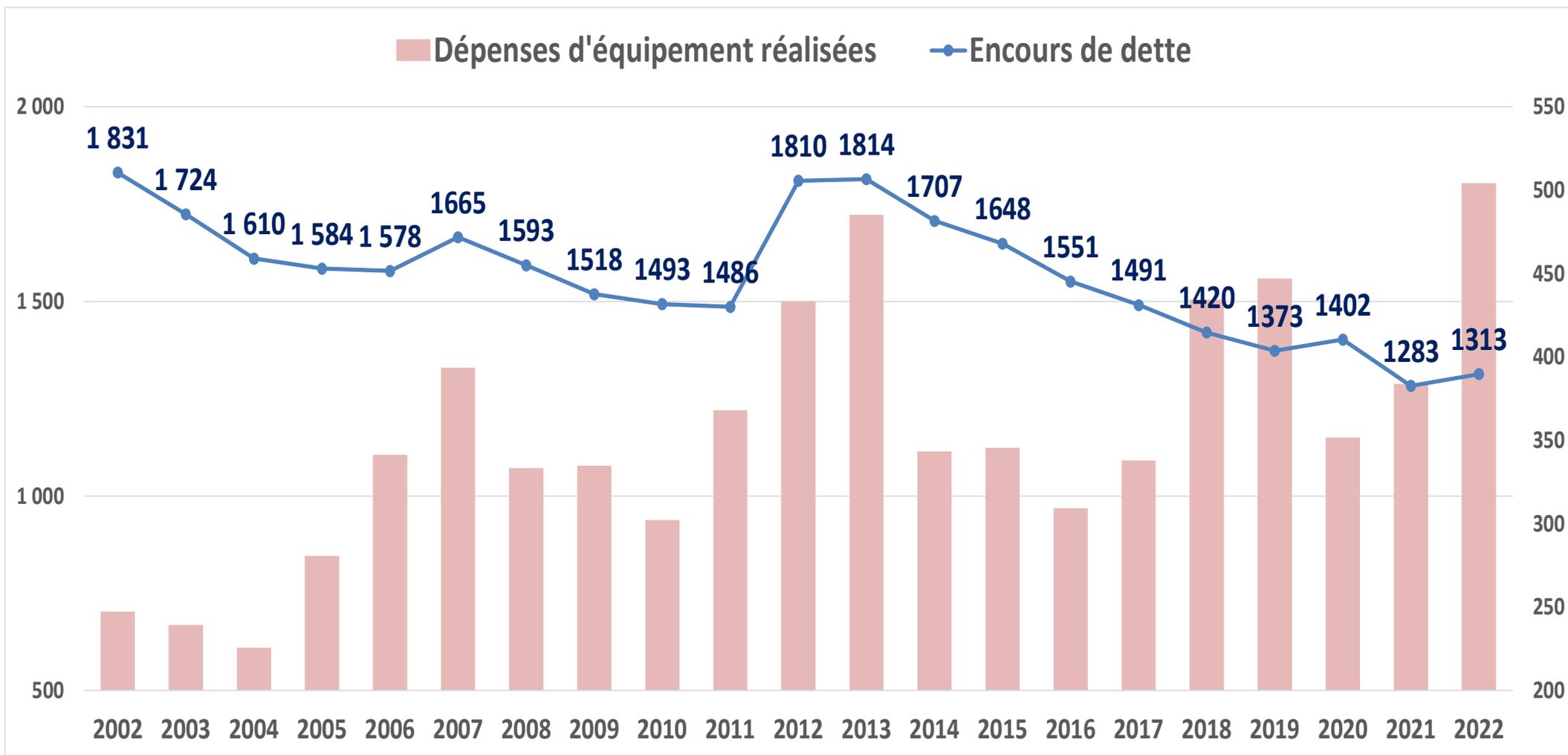


Elles sont constituées :

- du **fonds de compensation de la TVA pour** 22,2M€, en diminution de -0,6M€ par rapport à 2021 correspondant à l'effet cumulé du dynamisme du FCTVA calculé sur les réalisations 2021 (+3,6M€) et à la fin des transferts de droits à TVA en 2022 (-4,2M€),
- de la **Taxe d'aménagement (TA)** pour 18,5M€, en forte baisse de -11M€ par rapport à l'exercice précédent. Les encaissements de TA connaissent des évolutions importantes entre exercices en fonction de leur rythme de traitement par les services nationaux dédiés, et 2021 était une année exceptionnelle avec plusieurs rattrapages suite au fort ralentissement de l'activité d'instruction durant la crise sanitaire. Il convient de souligner la difficulté de la MEL à disposer de projections stabilisées sur cette recette.
- des **amendes de police** pour 10M€, en augmentation de 2,4M€ par rapport au CA 2021. Les encaissements correspondent aux amendes perçues en n-1, et sont donc en hausse du fait d'une activité plus importante en 2021 que 2020, année impactée par la crise sanitaire,
- des recettes liées aux **politiques publiques** pour 58,4M€, constituées principalement de cessions (16,7M€, soit une diminution de -16,7M€ par rapport à 2021, année où la vente de l'ancien site Transpole avait engendré une recette de 16M€), de subventions pour 33M€, ainsi que de recettes diverses pour 8,8M€, principalement en lien avec l'habitat (aides de l'ANAH, ...).

Le recours à l'emprunt s'élève à 168,5M€, en augmentation par rapport à 2021 (+130,5M€).

I. La structure du compte administratif : la dette



L'encours de dette augmente en 2022 pour s'établir à 1313 M€. Cette progression de +29,9M€ de l'encours de dette est à mettre en perspective avec la hausse des investissements : + 120,4M€ de 2021 à 2022.

I. La structure du compte administratif : les résultats

Le CA 2022 dégage des excédents consolidés de 91,8 M€ ramenés à 71,9 M€ après prise en compte des reports.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2022		Principal	Eau	Assainissement	Transports	Crématorium	Opérations d'amgt	Activités immob. et éco.	TOTAL
FONCTIONNEMENT	Recettes de fonctionnement (hors excédent antérieur reporté R002)	1 146 160 629,89	25 255 080,43	115 932 010,72	487 777 219,94	2 789 757,02	135 000,00	15 517 447,65	1 793 567 145,65
	Dépenses de fonctionnement	996 613 048,35	4 641 407,76	94 548 275,00	444 378 094,89	2 529 654,58	43 977,70	16 518 651,83	1 559 273 110,11
	Résultat 2022	149 547 581,54	20 613 672,67	21 383 735,72	43 399 125,05	260 102,44	91 022,30	-1 001 204,18	234 294 035,54
	Excédent antérieur reporté (R 002)	0,00	8 822 765,02	38 338 014,50	7 024 372,37	3 613 729,76	1 082 113,41	899 730,19	59 780 725,25
	Déficit antérieur reporté (D002)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Résultat de fonctionnement cumulé (à affecter)	149 547 581,54	29 436 437,69	59 721 750,22	50 423 497,42	3 873 832,20	1 173 135,71	-101 473,99	294 074 760,79
INVESTISSEMENT	Recettes d'investissement (hors excédent antérieur reporté R001)	343 123 770,35	5 350 643,84	34 787 943,71	119 632 254,19	411 881,53	0,00	11 690 717,72	514 997 211,34
	Affectation du 1068 N-1	130 509 858,66	13 234 817,54	14 088 899,93	0,00	40 977,82	0,00	0,00	157 874 553,95
	Dépenses d'investissement (hors déficit antérieur reporté D001)	492 595 870,52	26 489 670,60	47 696 445,14	123 955 187,88	724 964,94	0,00	13 791 940,09	705 254 079,17
	Résultat 2022	-18 962 241,51	-7 904 209,22	1 180 398,50	-4 322 933,69	-272 105,59	0,00	-2 101 222,37	-32 382 313,88
	Excédent antérieur reporté (R001)	0,00	0,00	0,00	0,00	11 190,18	12 983,14	2 459 397,33	2 483 570,65
	Déficit antérieur reporté (D001)	-145 248 660,30	-13 234 817,54	-13 215 331,46	-720 997,32	0,00	0,00	0,00	-172 419 806,62
	Résultat d'investissement cumulé	-164 210 901,81	-21 139 026,76	-12 034 932,96	-5 043 931,01	-260 915,41	12 983,14	358 174,96	-202 318 549,85
	Reports de recettes	1 732 905,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 732 905,13
	Reports de dépenses	20 532 644,41	0,00	442 693,86	537,49	158 675,56	0,00	401 634,06	21 536 185,38
		Solde des reports	-18 799 739,28	0,00	-442 693,86	-537,49	-158 675,56	0,00	-401 634,06
	Résultat d'investissement (à couvrir si <0)	-183 010 641,09	-21 139 026,76	-12 477 626,82	-5 044 468,50	-419 590,97	12 983,14	-43 459,10	-222 121 830,10
TOTAL	Résultat net 2022 hors reports	-14 663 320,27	8 297 410,93	47 686 817,26	45 379 566,41	3 612 916,79	1 186 118,85	256 700,97	91 756 210,94
	Résultat net 2022 avec reports	-33 463 059,55	8 297 410,93	47 244 123,40	45 379 028,92	3 454 241,23	1 186 118,85	-144 933,09	71 952 930,69
Affectation des résultats 2022 sur l'exercice 2023	Résultat d'investissement reporté (R001 ou D001)	-164 210 901,81	-21 139 026,76	-12 034 932,96	-5 043 931,01	-260 915,41	12 983,14	358 174,96	-202 318 549,85
	Affectation de l'excédent de fonctionnement à l'investissement (R1068)	149 547 581,54	21 139 026,76	12 477 626,82	5 044 468,50	419 590,97	0,00	0,00	188 628 294,59
	1068 – régularisation écriture ICNE suite à la fusion (opération non budgétaire)	79 208,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	79 208,90
	Report du résultat net en fonctionnement (R002 ou D002)	0,00	8 297 410,93	47 244 123,40	45 379 028,92	3 454 241,23	1 173 135,71	-101 473,99	105 446 466,20

I. La structure du compte administratif : détails par budgets

RECETTES (en M€) hors ligne de trésorerie et provisions	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET EAU	BUDGET ASSAINISSEMENT	BUDGET TRANSPORTS	BUDGET CREMATORIUMS	BUDGET OPERATIONS D'AMENAGEMENT	BUDGET ACTIVITES IMM ET ECO	Budgets agrégés	Budgets consolidés (hors lignes de trésorerie)
CFE	135,8 M€							135,8 M€	135,8 M€
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	102,5 M€							102,5 M€	102,5 M€
Fraction TVA	129,0 M€							129,0 M€	129,0 M€
Taxe habitation	4,8 M€							4,8 M€	4,8 M€
Taxe additionnelle Foncier non bâti	1,7 M€							1,7 M€	1,7 M€
Imposition forfaitaire sur ent réseaux	5,5 M€							5,5 M€	5,5 M€
Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources	78,7 M€							78,7 M€	78,7 M€
Aide de l'Etat pour pertes de recettes (crise sanitaire)								0,0 M€	
Dotation de compensation de la réforme de la TP (DCRTP)	41,1 M€							41,1 M€	41,1 M€
D.G.F.	211,4 M€							211,4 M€	211,4 M€
Taxe d'enlèvement ordures ménagères (TEOM)	149,6 M€							149,6 M€	149,6 M€
TASCOM	12,9 M€							12,9 M€	12,9 M€
FPIC	16,9 M€							16,9 M€	16,9 M€
Taxe de séjour	6,6 M€							6,6 M€	6,6 M€
Autres taxes et compensations	33,8 M€							33,8 M€	35,3 M€
Attribution de compensation	36,3 M€							36,3 M€	36,3 M€
Versement mobilité				273,3 M€				273,3 M€	273,3 M€
Redevance Assainissement			84,2 M€					84,2 M€	84,2 M€
Autres produits d'exploitation	22,1 M€	0,3 M€	22,2 M€	94,9 M€	2,6 M€	0,1 M€	0,4 M€	142,7 M€	128,7 M€
Part investissement réseaux de distribution d'eau		19,4 M€						19,4 M€	19,4 M€
Recettes Eco organismes	16,0 M€							16,0 M€	16,0 M€
Cessions d'immobilisations	12,7 M€						4,0 M€	16,7 M€	
Autres recettes fiscales								0,0 M€	
Recettes diverses	85,6 M€	5,3 M€	6,3 M€	117,5 M€	0,2 M€	0,0 M€	10,2 M€	225,1 M€	138,1 M€
Total recettes de gestion	1 110,3 M€	25,0 M€	112,7 M€	485,7 M€	2,8 M€	0,1 M€	14,6 M€	1 751,2 M€	1 635,1 M€
Produits financiers	0,3 M€			0,0 M€				0,3 M€	0,3 M€
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 110,7 M€	25,0 M€	112,7 M€	485,7 M€	2,8 M€	0,1 M€	14,6 M€	1 751,6 M€	1 635,4 M€
Subventions - Participations	22,2 M€	1,7 M€	2,1 M€	6,6 M€	0,0 M€		0,4 M€	33,0 M€	33,0 M€
F.C.T.V.A. et remboursement de TVA	22,2 M€	0,0 M€	0,0 M€	0,0 M€	0,0 M€	0,0 M€	0,0 M€	22,2 M€	22,2 M€
Amendes de police	10,0 M€							10,0 M€	10,0 M€
Taxe d'amgt	18,5 M€							18,5 M€	18,5 M€
Produits des cessions d'immobilisations								0,0 M€	16,7 M€
Remboursement de l'avance du budget AIE au BG	4,4 M€							4,4 M€	
Recettes diverses	7,2 M€	0,1 M€	1,4 M€	0,0 M€			0,1 M€	8,8 M€	8,8 M€
Recettes d'investissement hors dette, avances et excédent	84,4 M€	1,7 M€	3,6 M€	6,6 M€	0,0 M€	0,0 M€	0,4 M€	96,8 M€	109,1 M€
Emprunts	135,7 M€			30,0 M€				165,7 M€	165,7 M€
Avances (agence de l'eau)		0,9 M€	1,9 M€					2,8 M€	2,8 M€
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	220,1 M€	2,6 M€	5,5 M€	36,6 M€	0,0 M€	0,0 M€	0,4 M€	265,3 M€	277,6 M€
TOTAL RECETTES	1 330,8 M€	27,6 M€	118,2 M€	522,3 M€	2,8 M€	0,1 M€	15,0 M€	2 016,9 M€	1 913,0 M€

I. La structure du compte administratif: détails par budgets

DEPENSES (en M€) hors ligne de trésorerie et provisions	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET EAU	BUDGET ASSAINISSEMENT	BUDGET TRANSPORTS	BUDGET CREMATORIUMS	BUDGET OPERATIONS D'AMENAGEMENT	BUDGET ACTIVITES IMM ET ECO	Budgets agrégés	Budgets consolidés (hors lignes de trésorerie)
Charges à caractère général	254,3 M€	0,9 M€	47,6 M€	326,0 M€	1,2 M€	0,0 M€	3,5 M€	633,6 M€	629,7 M€
Subventions - Participations	219,6 M€	0,0 M€	0,2 M€	11,3 M€	0,0 M€		4,6 M€	235,7 M€	144,1 M€
Charges de personnel	139,3 M€	0,9 M€	13,9 M€	4,2 M€	0,7 M€			159,0 M€	154,9 M€
Attribution de compensation	219,2 M€							219,2 M€	219,2 M€
Dotation de solidarité	26,9 M€							26,9 M€	26,9 M€
Dépenses diverses	2,4 M€	0,1 M€	0,6 M€	0,7 M€	0,2 M€		0,0 M€	4,0 M€	4,0 M€
Total dépenses de gestion	861,8 M€	1,9 M€	62,3 M€	342,2 M€	2,1 M€	0,0 M€	8,1 M€	1 278,5 M€	1 179,0 M€
Charges financières et provisions dette	19,7 M€		1,4 M€	8,3 M€	0,0 M€			29,3 M€	29,3 M€
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	881,5 M€	1,9 M€	63,7 M€	350,5 M€	2,1 M€	0,0 M€	8,1 M€	1 307,9 M€	1 208,4 M€
Subventions d'équipement versées	84,8 M€							84,8 M€	84,8 M€
Etudes	22,4 M€	0,2 M€	4,1 M€	2,6 M€	0,0 M€		0,1 M€	29,5 M€	29,5 M€
Acquisitions	37,9 M€		2,3 M€	12,6 M€	0,1 M€		2,0 M€	54,9 M€	54,9 M€
Travaux	195,3 M€	26,0 M€	27,4 M€	51,3 M€	0,5 M€		3,4 M€	303,9 M€	303,9 M€
Avances aux budgets annexes								0,0 M€	0,0 M€
Avances de trésorerie consolidable	17,8 M€							17,8 M€	13,9 M€
Dépenses diverses (hors dette)	12,5 M€		0,6 M€	+0,0 M€			4,5 M€	17,5 M€	17,1 M€
Dépenses d'investissement (hors dette)	370,8 M€	26,3 M€	34,3 M€	66,5 M€	0,5 M€		10,0 M€	508,5 M€	504,1 M€
Amortissement dette et avances	80,5 M€	0,0 M€	10,1 M€	47,8 M€	0,2 M€		0,0 M€	138,6 M€	138,6 M€
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	451,3 M€	26,3 M€	44,5 M€	114,3 M€	0,7 M€	0,0 M€	10,0 M€	647,1 M€	642,7 M€
TOTAL DEPENSES HORS PROVISIONS ET LIGNES DE TRESORERIE	1 332,8 M€	28,2 M€	108,2 M€	464,8 M€	2,8 M€	0,0 M€	18,1 M€	1 954,9 M€	1 851,0 M€

II. La déclinaison par politique publique

1 432,6 M€ (85,1% des dépenses) sont directement affectés aux politiques métropolitaines (1 138,2 M€) ou reversés au territoire (246,2 M€ au titre des reversements aux communes et 48,2 M€ pour la contribution au SDIS)

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT	CA 2021	CA 2022		CA 2022	Répartition des dépenses CA 2022
		fonctionnement	investissement		
Aménagt durable territoire-Urba-Logt-Pol ville-Habit-Planif-GDV-Strat foncière	109,9 M€	17,0 M€	103,8 M€	120,8 M€	10,6%
Climat-Trans éco-Energie-Eau-Asst-Gemapi-Rés urbains-Esp Naturels-Agriculture	267,6 M€	217,0 M€	104,4 M€	321,4 M€	28,2%
Dév Eco-Emploi-Recherche-Insertion-Parcs d'activités-Aménagt Numérique	63,4 M€	29,8 M€	36,9 M€	66,7 M€	5,9%
Espaces publics - Voirie - Vidéosurveillance	103,4 M€	13,5 M€	119,3 M€	132,8 M€	11,7%
Rayonnement de la Métropole-Culture-Sport-Tourisme-Jeunesse	55,9 M€	46,7 M€	26,4 M€	73,0 M€	6,4%
Transports-Mobilité-Accessibilité-Prévention-Sécurité	410,3 M€	344,7 M€	73,5 M€	418,3 M€	36,7%
Autres :Crématoriums et Métropole citoyenne	4,4 M€	4,8 M€	0,4 M€	5,2 M€	0,5%
TOTAL POLITIQUES METROPOLITAINES	1 015,0 M€	673,5 M€	464,7 M€	1 138,2 M€	100%
Participation au SDIS	47,3 M€	48,2 M€	0,0 M€	48,2 M€	
Reversements aux communes (AC et DSC)	245,8 M€	246,2 M€	0,0 M€	246,2 M€	
TOTAL DEPENSES DE REVERSEMENT	293,2 M€	294,4 M€	0,0 M€	294,4 M€	
TOTAL	1 308,1 M€	967,9 M€	464,7 M€	1 432,6 M€	

Les éléments exceptionnels retraités dans la première partie du rapport n'ont pu être ventilés par politique publique. La présentation par politique publique se réalise donc sur la base des CA 2021 et 2022 non retraités.

II. La déclinaison par politique publique

Aménagement durable du territoire, urbanisme, logement, politique de la ville, habitat, planification, gens du voyage, stratégie et action foncière : 120,8 M€

Cette politique représente 10,6% des dépenses liées aux politiques métropolitaines

Les dépenses se répartissent de la manière suivante :

- **73,2M€** au titre de la politique logement et habitat (+25,4M€/CA 2021):
 - Les **aides à la rénovation du parc existant** représentent **31,4M€**, avec 11,7M€ mobilisés pour la réhabilitation des logements des parcs privés et publics, 2,6M€ pour les logements étudiants (CROUS), 2M€ pour les copropriétés dégradées, 4,1M€ au titre du nouveau dispositif AMELIO et 10,3M€ d'aides dans le cadre de l'ANAH,
 - Les **aides à l'offre nouvelle de logements** s'élèvent à **13,4M€**. Au sein de cette enveloppe, 3,7M€ ont été consacrés à l'accompagnement dédié de LMH,
 - La **politique foncière** en matière d'habitat pour **10,1M€**
 - La **rénovation des quartiers anciens** pour **7M€** (PMRQAD, recyclage des logements vacants, RHI, courées)
 - Le **Fonds Solidarité Logement (FSL)** pour **6,9M€**
 - L'accès et le maintien au logement des **ménages défavorisés** pour **4M€** dont 1M€ pour le plan pauvreté ;
 - La **mise en œuvre du PLH** pour **0,1M€**.
- **24,5M€** au titre de la politique aménagement et ville renouvelée (-23,2M€/CA 2021):
 - Les **grands projets d'aménagement** représentent **10,5M€** dont 2,9M€ pour Armentières Houplines, 1,7M€ pour l'opération St-Sauveur (Lille), 1,5M€ pour l'opération Lille FCB, 1,5M€ sur Villeneuve d'Ascq Grand Angle, 0,7M€ sur Tourcoing et 0,5M€ sur Wattrelos
 - L'**aménagement au titre du renouvellement urbain** a mobilisé **7,4M€**, avec des opérations notamment sur Wavrin (3,9M€), Fâches-Thumesnil La Jappe (0,6M€), Lille îlot pépinière (0,5M€), Saint André (0,4M€) et Lezennes (0,3M€)
 - Le **fonds de concours pour les écoles** pour **3,5M€**
 - La **gestion des rives de la Haute Deûle** pour **3,2M€**.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



■ INVESTISSEMENT ■ FONCTIONNEMENT

- **16,0M€** (+5,4M€/CA 2021) au titre de la politique de la ville dans le cadre du NPRU, avec comme principaux projets de rénovation urbaine ceux menés sur Lille (8,0M€), Loos les Oliveaux (2,1M€), Roubaix (2,0M€), Hem (1,2M€), Tourcoing et Mons Bourgogne (0,7M€), Wattignies (0,7M€)
- **5,8M€** (+2,6M€/CA 2021) au titre de la politique en faveur des gens du voyage
- **1,2M€** (+0,7M€/CA 2021) au titre de la politique d'aménagement du territoire (volet stratégie d'urbanisme)

II. La déclinaison par politique publique

Climat, transition écologique, énergie, eau, assainissement, GEMAPI, résidus urbains, espaces naturels, agriculture : 321,4 M€

Cette politique représente 28,2% des politiques métropolitaines

Les dépenses se répartissent de la manière suivante :

- **177,9M€** (+21,5M€/CA 2021) au titre de la politique **propreté de l'espace public**:
 - la **collecte sélective** représente **90,1M€** ;
 - le **recyclage et la valorisation des déchets** ont mobilisé **60,3M€**, via les équipements de tri et de traitement (centres de tri, CVE et CVO) ;
 - la **gestion des déchèteries et des encombrants** s'établit à **26,8M€** ;
 - les **dépenses de communication et de prospective** pour **0,8M€**.
- **106,2M€** (+15,6M€) au titre de la politique **eau et assainissement**:
 - Les dépenses d'**assainissement** représentent **76,3M€** et permettent en premier lieu d'assurer l'exploitation du réseau de collecte des eaux usées et leur épuration (22,8M€). Ce budget consacre par ailleurs 12,5M€ à la lutte contre la pollution et 40,4M€ à l'amélioration des équipements de collecte et de traitement traduisant l'engagement en faveur de la qualité de l'eau.
 - Les dépenses liées à la **compétence eau s'élèvent à 29,9M€** en 2022. Elles sont dédiées principalement au développement et renouvellement des réseaux de distribution pour 26,8M€, mais aussi à la veille sur la politique de l'eau (0,7M€) ou à la connaissance et préservation de la ressource (0,3M€). Les dépenses relatives à la lutte contre les incendies mobilisent 2,1M€.

PROPRETE DE L'ESPACE PUBLIC



EAU ET ASSAINISSEMENT



CLIMAT, EAU, DECHETS, ASSAINISSEMENT...



- **28,8M€** (+15,9M€/CA 2021) au titre de la politique **agriculture et espaces naturels**, en particulier:
 - mise en œuvre du **plan bleu** pour **14,8M€** dont 9,9M€ pour Branche de Croix et 3,9M€ pour le bras de Canteleu ;
 - développement, gestion et animation des **espaces naturels** pour **12,5M€** ;
 - **développement de l'agriculture** pour **1,5M€**.
- **7,1M€** (+0,7M€/CA 2021) au titre de la politique **climat, transition écologique et énergie** (réseaux d'énergie, plan climat, nouvelles pratiques, ...)
- **1,4M€** au titre de la **GEMAPI** sur la compétence eau et 8,3M€ de dépenses au total en intégrant les projets conjoints du plan bleu (Branche de Croix notamment).

II. La déclinaison par politique publique

Développement économique, emploi, recherche, insertion, parcs d'activités, aménagement numérique: 66,7 M€

Cette politique représente 5,9% des politiques métropolitaines.

La répartition des dépenses est la suivante :

- **33,5M€** (-7,7M€/CA2021 qui comprenait le fonds rebond pour 17,4M€) pour l'économie, l'emploi, la recherche et l'enseignement supérieur :
 - Les **aides aux entreprises** pour **2,6M€**,
 - Le soutien à **l'innovation et les domaines d'activités stratégiques** s'élève à **18M€**, dont 7,2 M€ au titre de l'augmentation de capital d'Euratechnologies, 3,1M€ consacrés au fonds d'amorçage mais également 2,3M€ pour l'économie du numérique, 1,7M€ pour la santé et l'alimentation et 1M€ en faveur du champ des matériaux innovants.
 - Aux côtés des acteurs du territoire, la MEL mobilise, en faveur **de la recherche et de l'enseignement supérieur, 5,1M€**.
 - L'appui à l'attractivité de la Métropole s'élève à **2,9M€** via notamment l'agence Hello Lille (2,65M€).
 - Le développement de **l'emploi et de l'insertion** pour **2,7M€**.
 - Les aides à la **création d'entreprises** représentent **1,4M€**, essentiellement versées sous forme de subventions.
 - La MEL a enfin poursuivi ses actions pour l'économie sociale et solidaire (**0,4M€**) ainsi que le commerce (**0,4M€**).
- **27,8M€** (+10,7M€) dédiés aux parcs d'activités et à l'immobilier d'entreprises:
 - la MEL porte **l'accueil d'immobiliers d'entreprises** pour **18,9M€** : Blanchemaille (2,8M€), Borne de l'espoir (1,8M€), ruches d'entreprises (1,1M€), Hub Innovation (0,9M€), et le CETI (0,8M€). Par ailleurs, 5,9M€ ont été consacrés au traitement de la fin de concession de Seclin A1 Est.
 - La MEL a investi **8,9M€** pour le **grand projet d'aménagement économique** situé sur la zone de l'Union à Tourcoing.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



- **5,5M€** (stable) pour porter la **politique d'aménagement numérique**. Il s'agit :
 - des versements au concessionnaire Euratechnologies (4,4M€)
 - du développement des nouveaux usages numériques (0,25M€)
 - du développement des réseaux numériques (0,27M€)
 - du développement du Système d'Information Géographique (SIG, 0,5M€).

II. La déclinaison par politique publique

Espaces publics, voirie, vidéo-surveillance : 132,8 M€

Cette politique représente 11,7% des politiques métropolitaines

Les dépenses se répartissent de la façon suivante :

- **103,3M€** (+19,3M€/CA 2021) au titre de la politique d'aménagement et d'entretien de la voirie de proximité. Ces dépenses se déclinent en différents programmes :
 - La **maintenance de la voirie et des ouvrages publics** pour **55,2M€** ;
 - Le **partage et la qualité des espaces publics** pour **34,3M€** dont 21,1M€ pour le partage de l'espace public, 8,2M€ pour la qualité des espaces publics, 1,5M€ pour les aménagements en agglomération, 1,2M€ pour l'enfouissement des réseaux et 2,2M€ pour la modernisation de l'espace public ;
 - **L'exploitation de l'espace public** pour **13,2M€** pour porter principalement les dépenses de signalisation et de jalonnement ;
 - **L'adaptation de l'espace public** en accompagnement des projets communaux et privés pour 0,6M€.
- **11,3M€** (+7,4M€/ CA 2021) pour le développement des grandes infrastructures routières dont 8,8 M€ pour le projet Lino Sud, 1,4M€ pour l'échangeur de Babylone et 0,6M€ au titre des infrastructures CPER.
- **1,6M€** (-5,4M€/CA 2021) pour les espaces de centralité majeurs dont 0,6M€ pour le projet Fer à cheval sur Croix et Roubaix et 0,8M€ pour les travaux de la rue Pierre Mauroy à Lille.
- **16,5M€** (+6,9M€/CA 2021) pour l'aménagement des pistes cyclables.

ESPACE PUBLIC, VOIRIE



II. La déclinaison par politique publique

Rayonnement de la Métropole, culture, sports, tourisme, jeunesse : 73 M€

Cette politique représente 6,4% des politiques métropolitaines.

Les dépenses se répartissent de la manière suivante :

- **37,6M€** (+10,2M€/CA 2021) au titre de la politique sportive et pour la jeunesse :
 - Le contrat de **PPP du stade Pierre Mauroy (hors dette)** pour **14,7M€**.
 - La MEL a soutenu la **politique sportive** au travers du dispositif de fonds de concours à la rénovation des équipements sportifs (3,6M€) et des piscines (0,4M€) ou des dépenses relatives aux équipements métropolitains (Stadium pour 8,5M€, piscine des Weppes pour 0,8M€ et patinoire pour 0,5M€).
 - En 2022, la MEL a poursuivi son soutien au **sport de haut niveau et aux évènements sportifs** (5,7M€) mais aussi à **l'entrée des scolaires aux piscines** (1,7M€).
 - Les dépenses de la politique **jeunesse** s'élèvent à **1,5M€** dont 1M€ au titre de fonds d'aide aux jeunes (FAJ).
- **24,9M€** (-0,6M€/ CA 2021) au titre de la politique culturelle et du tourisme :
 - La MEL participe au **développement de la politique culturelle** pour **7,6M€** au travers notamment des fonds de concours culture et patrimoine (3,7M€), de la participation à Lille 3000 (1M€), des fabriques culturelles (0,7M€), du dispositif des Belles sorties (0,5M€) ou son soutien aux grandes expositions (0,5M€).
 - La MEL accompagne **les grandes structures culturelles** pour **6,6M€** comme l'Opéra de Lille (2,3M€), les conservatoires (1,5M€), l'Orchestre National de Lille (1,1M€), la Condition Publique (1M€), le musée de la bataille de Fromelles (0,2M€), l'Institut du monde arabe (0,2M€) et la Rose des vents (0,2M€)
 - Les dépenses allouées au **LAM** s'élèvent à **7,6M€**.
 - La MEL soutient le **secteur touristique** pour **3,2M€**, essentiellement via des subventions versées aux offices de tourisme (3M€) ainsi que 0,2M€ consacrés à la politique tourisme.

RAYONNEMENT DE LA METROPOLE



■ INVESTISSEMENT ■ FONCTIONNEMENT

- **10,5M€** (+7,5M€/CA 2021) dédiés à la politique d'attractivité et de rayonnement dont 9,8M€ pour l'école Européenne, 0,3M€ de contribution à l'Eurométropole et 0,1M€ pour le partenariat avec Saint Louis du Sénégal.

II. La déclinaison par politique publique

Transports, mobilité, accessibilité, prévention, sécurité : 418,3 M€

Cette politique représente 36,7% des politiques métropolitaines.

Les dépenses se répartissent de la manière suivante :

- **335,7 M€** (-4,4M€/CA 2021) au titre l'**exploitation du réseau** (métro, tramway, bus, V'Lille). Ce montant intègre notamment :
 - la participation versée à l'exploitant pour 325,1 M€ (subvention d'exploitation, remboursements de taxes et intégration tarifaire) ;
 - des dépenses d'exploitation directes de la MEL pour 7,6 M€ et les dépenses liées aux lignes pénétrantes des réseaux voisins (2,5M€) ;
- **25,8 M€** (-2,8M€) sont dédiés à l'**amélioration du réseau** avec notamment :
 - le **renouvellement de matériel roulant** pour 12,4 M€ dont 12,1 M€ pour le renouvellement des bus,
 - les travaux sur les infrastructures pour 10 M€ (dont 8,9 M€ sur les infrastructures du métro),
 - les aménagements du réseau de transports pour 1,4 M€,
 - la modernisation de la **signalétique** pour 1 M€, du système d'information voyageurs pour 0,6 M€ et des travaux de **mise en accessibilité** sur le réseau pour 0,3 M€.
- **7,8 M€** (-1,2M€) pour la gestion et la création de parcs de stationnement (dont 4,5M€ au titre des impacts de la crise sanitaire COVID19).
- **33,9 M€** (+25,8M€) pour le **doublage des quais et rames du métro**.
- **1,2 M€** (+0,3M€) ont été mobilisés pour **développer l'offre du réseau de surface** (développement des lignes de bus « lianes »).

Au titre du SDIT, ce sont **3,2 M€** (+1,7M€/CA 2021) qui ont été mobilisés, principalement pour des études et acquisitions foncières.

TRANSPORTS, MOBILITE ET ACCESSIBILITE



Parallèlement, la MEL poursuit ses efforts pour le développement des **modes doux** :

- 1,7 M€ ont été mobilisés pour favoriser la baisse des émissions des gaz polluants avec la mise en place progressive du **péage positif**
- 1,5 M€ pour l'amélioration et le développement des **pôles d'échanges** et parcs relais
- 5,6 M€ (+2,9M€/CA 2021) pour l'aménagement des **voies vertes**
- 0,6 M€ pour la mise en œuvre des **politiques de déplacements** (études, enquêtes, animations).

II. La déclinaison par politique publique

Gouvernance, territoires, métropole citoyenne et crématoriums: 5,2 M€

Cette politique représente 0,5% des politiques métropolitaines.

- **3,6M€** au titre de la politique gouvernance, territoires et métropole citoyenne.

Les dépenses se répartissent ainsi :

- L'**animation des réseaux inter-territoriaux** pour **3,5M€**, notamment à travers le versement de subventions à l'**Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole** (2,45M€) et au **Syndicat Mixte pour le schéma de Cohérence Territoriale** de Lille Métropole (SM SCOT, 0,9M€).
 - La **prévention de la délinquance** pour **0,1M€**.
 - Les actions d'animation des **relations avec les usagers et les citoyens** pour **0,05M€**.
-
- La gestion et l'entretien des crématoriums a représenté **1,7M€** en 2022 (+0,7M€/CA 2021). Ces dépenses sont affectées à l'entretien et aux réparations ainsi qu'aux charges d'exploitation.

AUTRE : METROPOLE CITOYENNE, ET CREMATORIUM

